

PRISE EN CHARGE D'UNE PATIENTE en MATERNITÉ DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS (COVID-19)

Mise à jour en date du 09 avril 2021

ATTENTION : du fait de l'évolution rapide des connaissances médicales, ces prises en charges sont susceptibles d'être modifiées fréquemment.

Chaque structure peut adapter ces recommandations en fonction de ses ressources et du contexte épidémique local

VACCINATION DES FEMMES ENCEINTES

Les femmes enceintes constituent une population prioritaire et la vaccination est donc recommandée à partir du 2^e trimestre par un vaccin ARN messager.

Secteurs	Si ABSENCE DE SIGNES CLINIQUES* DU 2 ^{ème} PARENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE souhaitant accompagner la patiente	Si SIGNES CLINIQUES * DU 2 ^{ème} PARENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE souhaitant accompagner la patiente
Consultation, PMA, échographie, Obstétrique, Gynécologique	2^{ème} parent autorisé	Confinement à domicile Pendant 10 jours pleins** Quel que soit le type de virus COVID ou une de ses variantes
Grossesse pathologique	Présence possible du 2^{ème} parent pour les visites en maternité et en unité de grossesses pathologiques	

* UNE FIEVRE ET/OU UNE TOUX, ET/OU UN SYNDROME D'INSUFFISANCE RESPIRATOIRE ET/OU anosmie sans obstruction nasale, agueusie, diarrhées > 3 selles molles / jour

** A partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre au 10ème jour (si le cas reste fébrile, l'isolement doit être maintenu pendant 48h après la disparition de cette fièvre).

→ Tout soignant au contact de patientes, quel que soit leur statut COVID + ou - doit porter un masque chirurgical.

Les téléconsultations seront possibles pour l'entretien prénatal précoce, les consultations des 4^e et 6^e mois et la consultation d'anesthésie au 8^e mois. Pour cette dernière, la patiente peut avoir à renseigner un questionnaire par voie électronique.

AVANT CHAQUE CONSULTATION, des questions doivent être posées ainsi qu'à l'accompagnant pour vérifier l'absence de signes d'infection. Si une infection à COVID est suspectée pour la patiente ou son accompagnant, la consultation sera réalisée et un test de dépistage devra être réalisé en laboratoire.

Les 3 échographies seront si possible couplées aux consultations de suivi qui sont réalisées au cabinet de la sage-femme, du gynécologue ou à la maternité (3^e, 5^e, 7/8^e et 9^e mois). Si le lieu est adapté et les gestes barrières strictement respectés, la présence d'un accompagnant peut être acceptée.

Les séances de préparation à la naissance et à la parentalité sont maintenues et peuvent être proposées en téléconsultation par la maternité ou la sage-femme libérale.

- ✓ **MASQUE EN TISSUS NON RECOMMANDÉ**
- ✓ **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES PATIENTES ET LEUR ACCOMPAGNANT**
- ✓ **A PARTIR DU 7^e MOIS, PORT DU MASQUE CHIRURGICAL RECOMMANDÉ POUR LES PATIENTES**
- ✓ **A L'ENTRÉE EN SALLE DE NAISSANCE : PAS DE DÉPISTAGE RECOMMANDÉ DE LA COVID.19**
- ✓ **PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ Y COMPRIS PENDANT LES Efforts Expulsifs (OU VISIÈRE ADAPTÉE)**

Réf. : DGS-Urgent n°2021_20 : Harmonisation des mesures d'isolement/quarantaine pour les cas et les personnes contact à risque - stratégie de freinage de la propagation des variantes ; Réf. : DGS-Urgent n°2021_39

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs_urgent_39_rappel_cibles_vaccinales-2.pdf